

Opération de Développement Rural d'Ellezelles.
Compte rendu de la Commission Locale de Développement Rural
du 24 novembre 2008

Présents : BUIDIN Etienne, CAIRONI Baudouin, DAUBY Fabrice, DEGEYTER Gilbert, DUHAUT Bernadette, EVERAERT François, HERBECQ DE MEULEMESTER Lucie, LELEUX Bernard, NOPPE Lucie, PARDONS Joël, PATERNOTTE Valérie, TUNSTALL Guy, TUNSTALL-MARLIER Véronique, VAN WEYMEERSCH Jean-Jacques.

Excusés : BERTOUILLE TURPIN Andrée, DERAMAIX Isabelle, DESCHAMPS Benoît, GAUTHIER Benoit, MOUTON Jean, PIEMAN Christian, VANTRIMPONT Jean-Denis.

Invités : CAUCHIE Ides, PIERSON Claire.

LAURENT Martine – Fondation Rurale de Wallonie

1. Approbation du compte rendu de la réunion de la CLDR du 09 avril 2008.

- Complément d'information à apporter au point 3.

Fabrice Dauby précise que la DGATLP a été interrogée quant à la faisabilité de mener une opération de rénovation urbaine au quartier de la gare.

La réponse est négative car la densification du bâti est trop faible.

- Complément d'information au point 2.3. Semaine de l'arbre.

Bernadette Duhaut signale que le projet de plantation d'une haie de 60 m à Camp et Haie n'a pas été réalisé.

Le dossier a été accepté mais n'a pu être techniquement finalisé à cause de la largeur du sentier (3m).

La plantation aurait rendu le passage des engins agricoles difficile.

Moyennant ces précisions, le PV est approuvé.

Présentation des membres de la nouvelle Agence de développement local d'Ellezelles :
Claire Pierson et Christian Pieman.

2. Retour des groupes de travail.

Sentier de l'Etrange.

Le Bourgmestre a reçu un courrier du Ministre Lutgen en août dernier lui signalant l'octroi d'un subside de 44.560€ soit 80% du montant estimé à 55.700 €.

Le Commissariat au Tourisme, soit son administration n'a toujours pas envoyé l'arrêté avec les modalités de liquidation de la subvention.

En attendant, suite à l'état des lieux fait avec les Amis de Watkyne au niveau des œuvres et du parcours proprement dit, un petit GT s'est réuni en mars, avril et mai pour avancer dans ce dossier.

Un cadastre des sentiers est fait afin d'envisager un nouveau tracé et d'éviter la route de Frasnes (passer par Fourquepire et revenir à l'arrière de la Maison Communale) et aussi de travailler sur une petite boucle pour PMR (personnes à mobilité réduite) au centre d'Ellezelles comme demandé lors de la phase de consultation. Ce petit circuit passerait par les venelles et par l'installation de bas reliefs originaux récupérés par Christian.

Un cadastre des propriétés est en cours afin d'y installer les œuvres de la Biennale de l'Etrange et de protéger les œuvres originales de Jacques.

Les œuvres retenues par le jury de la biennale ont été présentées lors de l'ouverture du jardin des pierres en octobre.

Un poste équipement du sentier est prévu. La rampe de corde proposée à la montée vers le diable est remplacée par une rampe artistique, création de Paty Sonville.

Des poubelles seront créées par Christian.

La question reste en suspens quant aux tables et bancs. Faut-il partir sur des créations artistiques ou bien faut-il rester dans le sobre – matériaux bois afin de ne pas dénaturer les œuvres de Watkyne ?

Question de budget aussi.

Enfin un poste aménagement du sentier est prévu afin d'assainir la montée vers le diable et la descente près de la bête à sept têtes vers la nationale.

Emmanuel Desmette paysagiste au Service Urbanisme y a travaillé ainsi que sur la mise en valeur des œuvres dans la descente par un traitement paysager.

La prochaine étape est l'établissement des cahiers des charges et l'appel aux entreprises.

La mise en œuvre du dossier doit se faire dans les 2 ans à dater de l'arrêté de subvention non encore reçu.

Réaction de la CLDR

- Les membres de la CLDR sont favorables à la création de la boucle vers Fourquepire et retour derrière l'administration communale ainsi qu'à la création d'un petit circuit à l'intérieur du village.

- Ils souhaitent ajouter au projet d'aménagement du sentier, la sécurisation des ponts (plaques en bétons)

- Ils souhaitent négocier avec la famille l'ouverture du jardin des pierres plusieurs fois par an avec accompagnement afin de protéger le jardin.

Espaces publics récréatifs.

Le GT porte sur 2 fiches projets :

- Création de petites aires de jeux pour les enfants.
- Création de petites infrastructures sportives de quartier.

Les sites proposés par la CLDR en avril étaient :

Pour Wodecq, le terrain à côté du football.

Pour Ellezelles, l'espace St Mortier près de la garderie, le Grand Monchaut et le quartier de la gare

Pour Lahamaide, l'ancienne Maison communale.

Réflexion menée sur Lahamaide et Wodecq en GT.

- Proposition pour Lahamaide d'installer une aire de jeux pour enfants jusque 10 ans avec espace pelouse et bancs pour les adultes.

- Proposition pour Wodecq de séparer l'aire de jeux pour petits des infrastructures sportives – terrain multi sports et skate parc plutôt réservé aux ados

Les membres du GT devaient faire des recherches sur ces différents types d'aménagement et trouver de bons exemples ailleurs.

Une recherche est en cours au niveau de subsides (Infra sport et petite enfance)

- Réactions de la CLDR.

- Se poser la question de l'utilité d'un skate parc à Wodecq.

- Le Conseil Consultatif des Aînés travaille sur l'intergénérationnel et marque un intérêt pour participer au GT. Bernard Leleux sera invité aux réunions

Claire Pierson parle du projet de la Maison du Tourisme du Tournais de faire des carnets de jeux sur Ellezelles afin de mieux faire connaître les attractions du village comme le sentier de l'Etrange et l'Ecomusée.

Ligne 87.

L'objectif du GT était la mise en œuvre de la fiche projet du PCDR, rédigée par IDETA sur base des desideratas des habitants et de différentes études commandées par le MET dont une étude paysagère ainsi qu'une proposition de plan de gestion du Parc Naturel du Pays des Collines

Le GT a donc fait des propositions concrètes sur l'aménagement de l'assiette là où les problèmes étaient identifiés, l'emplacement et le type de mobilier ainsi que la signalétique.

La 1^{ère} réunion s'est tenue sur place.

Pour la 2^{ème} réunion Bernadette Duhaut a présenté le volet préservation des milieux naturels et les mesures à prendre afin de protéger et sauvegarder la biodiversité et la qualité paysagère sur la L87.

Un gros travail d'inventaire a été fait par le PNPC et les naturalistes tronçon par tronçon. Des fiches techniques ont été rédigées à destination des ouvriers communaux pour des interventions spécifiques.

L'entretien est fait par la commune, le mobilier a été réparé.

Des interventions sont nécessaires afin d'assainir certains tronçons, créer des aires d'évitement là où la largeur de l'assiette le permet et organiser les liaisons avec les communes voisines.

Suite à un courrier du MET proposant des conventions d'entretien du RAVeL aux communes d'Ellezelles et Flobecq, une rencontre s'est déroulée en juillet entre les Bourgmestres et Echevins des travaux, les secrétaires communaux et la FRW pour en discuter et adopter une position commune.

Les communes sont propriétaires de la Ligne depuis 83 et 85.

Elles ont marqué leur volonté de respecter l'intérêt écologique de la ligne et de maintenir le passage des usagers actuels, reconnu que le réseau RAVeL est un bel outil de promotion et souhaité des aménagements là où il faut tout en respectant la spécificité de la L87 et donc de négocier avec le MET.

Finally, the MTT also has a project for the line and organized a meeting on 5 November last with the different RAVeL cells of the Wallonia Region, the communes of Mont de l'Enclus, Ellezelles, Flobecq and Lessines, Flanders via a representative of tourism and the FRW.

The MTT wishes to homogenize the route everywhere, conceive an axis of green leisure for cyclists, rollers etc., ... launch a global landscape study.

For this, it is necessary to mobilize budgets at the MET and at Europe in Interreg IV to allow accessibility for PMR.

The MET has specified that the passage in RAVeL presupposes the arrangement for cyclists, pedestrians and PMR.

The conditions necessary for an intervention by the MET are the following :

- it is necessary to have a request from the communes
- a title of property - purchase or lease emphyteutic
- a hard surface.

The minutes of the meeting will be sent to the different Colleges for decision. The commune of Ellezelles is waiting for the position of the CLDR.

Débat ligne 87

- On the question of the dead end at the level of Renaix and the Pont du Beaufaux.

Who will take charge of the works in Flanders ?

If no willingness on the Flemish side, what alternative is possible towards Mont de l'Enclus ?

- On the question of the integration of the L87 into the RAVeL network, the members of the CLDR are unanimous to recognize the tourist value of the RAVeL in Wallonia.

- On the question of the width of the hard surface and of the use of the line by equestrians, the following proposals are made by Jean-Jacques Van Weymeersch and Gilbert Degeyter following their meeting with Nicolas Plouvier :

- Negotiate with the MET and Fluxys a mobile part and another part reserved for equestrians either a lawn, or sand (sufficient width on Ellezelles).

- Propose other alternatives to concrete, either dolomite, or a draining surface.

- Stay on a reduced width in hard surface in order to avoid damage to flora and fauna.

- Choose leasehold because of the obligation to return the property to its original state at the end of the lease.

Après discussion, le CLDR remet l'avis suivant à la commune :

① Oui au RAVeL pour les retombées touristiques.

② Préserver les spécificités locales, à savoir l'intérêt écologique et la qualité paysagère y compris lors des aménagements.

③ Négocier le type de revêtement avec le MET.

Négocier un maximum de largeur en dur, soit 1,20 m + 2 m en herbe et sable.

④ Intégrer Renaix, les inviter à une discussion. Envisager le percement au pont du Beaufaux. Discuter avec les autres communes concernées aussi.

⑤ Demander au MET d'aménager les croisements.

La décision finale appartient au Collège.

3. Proposition d'une demande de convention.

Elément nouveau depuis la dernière CLDR, la commune a acheté le « Chez nous » et souhaite restaurer le bâtiment.

La partie café sera aménagée en 2 logements d'insertion.

La partie salle pourrait être aménagée en fonction des besoins des différentes manifestations qui s'y déroulent (cf fiche projet 74 du PCDR)

Il s'agit d'une priorité pour le Collège.

Les membres de la CLDR félicitent et remercient la commune pour avoir sauvé un patrimoine important pour la communauté ellezelloise.

La CLDR souhaite que ce projet fasse l'objet d'une prochaine convention en priorité.

Lucie Dionkre rappelle aussi l'urgence de sécuriser la cure de Lahamaide.

Le Collège devra trouver des solutions.

L'aménagement du quartier de la gare reste aussi prioritaire pour la CLDR.

Le secrétariat,

Le Président,

Martine Laurent ;
Fondation Rurale
de Wallonie

Etienne Buidin,
Echevin du
Développement Rural